

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université Côte d'Azur - UCA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 14/02/2024

Au nom du comité d'experts :

Jean-Pierre Aguer,
Jean-François Lhuissier,
Co-présidents,

Pour le Hcéres :

Thierry Coulhon

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle d'Université Côte d'Azur, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle d'Université Côte d'Azur a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts du 1^{er} cycle était présidé par Monsieur Jean-François Lhuissier, maître de conférences retraité en mécanique, génie mécanique, génie civil à l'université Le Havre Normandie. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Sabine Duhamel, professeure des universités en géographie physique, humaine, économique et régionale à l'université du Littoral Côte d'Opale.

Le comité du 2^e cycle était présidé par Monsieur Jean-Pierre Aguer, professeur des universités en chimie à l'université Clermont Auvergne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Anne Rousselet-Pimont, professeure des universités en histoire du droit et des institutions à l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1^{er} cycle,

- Mme Laure AMBROISE, professeure des universités en sciences de gestion à l'université Jean Monnet ;
- M. Laurent AUTHIER, maître de conférences en chimie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- M. Vivien BARRIERE, maître de conférences en histoire médiévale à CY Cergy Paris Université ;
- M. Jean-Philippe BEDEL, directeur à Sanofi ;
- M. William BERTUCCI, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Mme Valentina BISCONTI, professeure des universités en sciences du langage à l'université de Picardie Jules-Verne ;
- M. Pierre-Antoine BONNET, professeur des universités en sciences du médicament à l'université de Montpellier ;
- Mme Ekrame BOUBTANE, maître de conférences en sciences économiques à l'université Clermont Auvergne ;
- M. Laurent d'ORAZIO, professeur des universités en informatique à l'université de Rennes ;
- Mme Françoise JANIN, conservatrice du patrimoine, cheffe du département de la conservation aux Archives nationales ;
- M. Philippe KARAMIAN-SURVILLE, maître de conférences en mécanique, génie mécanique, génie civil à l'université de Caen ;
- M. Maxime LEBRETON, étudiant à Sorbonne Université.

Pour le comité du 2^e cycle,

- M. Achille CASSIOT, étudiant à l'université de Tours ;
- M. Daniel CHILLET, professeur des universités en génie informatique, automatique et traitement du signal à l'université de Rennes ;
- Mme Tania COLLANI, professeure des universités en études romanes à l'université de Haute-Alsace ;
- M. Vincent DERAMECOURT, professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) à l'université de Lille ;
- M. Stéphane GOUTTE, professeur des universités en sciences économiques à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Mme Régine LE BOUQUIN JEANNES, professeure des universités en génie informatique, automatique et traitement du signal à l'université de Rennes ;
- M. Sébastien LETENEUR, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université Polytechnique Hauts-de-France ;
- Mme Eleni MOURATIDOU, professeure des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Nanterre ;
- M. Philippe PASQUET, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Limoges ;

- Mme Charlotte PRÉVOT, enseignante à l'École supérieure d'art - Pays Basque ;
- M. Marc REGNOUX, associé dans la société ADM Conseil.

M. Bernard Sablonnière, M. Eric Guerassimoff, conseillers scientifiques, et Mme Fanny Cailleux, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'offre de formation demandée par Université Côte d'Azur pour la prochaine demande d'accréditation 2025-2029 compte 123 formations, dont 53 du 1^{er} cycle et 70 du 2^e cycle.

Après avoir connu une restructuration de ses composantes et une évolution importante de son offre de formation lors du précédent contrat, Université Côte d'Azur ne fait évoluer son offre que marginalement à l'exception de la mise en place des BUT, et de l'intégration de certaines licences professionnelles.

En premier cycle, l'établissement demande ainsi l'accréditation de 29 mentions de licence générale, 12 mentions de licence professionnelle, 9 mentions de BUT, un diplôme d'art (DNA) ainsi que 3 diplômes de formation générale (DFG). Dans le domaine de la santé, l'établissement propose également une première année expérimentale intermédiaire concernant les parcours de licence option accès à la santé (L.AS). Pour le prochain contrat, l'établissement demande une nouvelle mention de licence générale en *Sciences de l'éducation*, ainsi qu'une mention de licence professionnelle en *Aménagement paysager*, et propose la fermeture de 14 mentions de licence professionnelle dont 12 deviennent des parcours de BUT.

En deuxième cycle, l'offre de formation s'articule en 56 masters et toujours huit diplômes d'établissement valant grade de Master, cinq diplômes du domaine santé et un diplôme d'art (DNSEP). L'offre de formation en demande d'accréditation s'enrichit ainsi de 10 nouvelles mentions de master. Deux mentions résultent d'une scission du master *Civilisations, Cultures et Sociétés : Histoire, civilisations, patrimoine et Philosophie*. Les autres correspondent à des créations à la suite de la redéfinition des périmètres d'anciennes mentions et au redécoupage de parcours au sein de nouvelles mentions. Il s'agit des mentions *Management sectoriel et Management public*, issues de parcours de la mention *Management* ; de la mention *Neurosciences* issue de la mention *Sciences de la vie* ; des mentions *Information et médiation scientifique et technique* et *Ville et environnements urbains* issues de la mention *Gestion de l'environnement* ; de la mention *Sciences du langage* issue de la mention *Lettres* ; de la mention *Traduction et interprétation* issue de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* ; et enfin de la mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* issue de la mention *Psychologie*.

Analyse globale

UCA s'inscrit dans une perspective de continuité entre le contrat précédent et le prochain eu égard aux importantes modifications apportées lors de la précédente accréditation. L'offre de formation évolue peu, avec la création d'une licence générale, et la reconduction à une exception près des mentions de licence et de master déjà existantes. La consolidation de l'offre de formation de premier cycle est amorcée ; plusieurs mentions de licence professionnelle ont été intégrées dans les BUT ou abandonnées lorsqu'elles étaient signalées en difficulté dans le bilan (LP *Nautisme*). À l'instar des autres universités, UCA achève la mise en place des BUT. L'expérimentation, a priori prometteuse, menée sur la L.AS devra être suivie pour en mesurer la pertinence et les résultats.

On relève également des restructurations internes fréquentes dans le deuxième cycle : suppression ou ajout de parcours, redécoupage au sein de nouvelles mentions. Certaines restructurations répondent à des recommandations du comité Hcéres (master *Gestion de l'environnement*) alors que d'autres interrogent soit parce qu'elles multiplient les parcours au sein d'une même mention, au risque d'une moindre cohérence dans le pilotage et de difficultés d'encadrement (master *Ingénierie de la santé*), soit, parce qu'elles réduisent fortement le nombre des parcours offerts au risque d'une moindre cohérence de l'offre (master *Management*, redécoupé entre trois mentions ; master *Management et administration des entreprises*, réduit de sept à un parcours).

Dans le premier cycle, l'organisation des licences en portails qui permet de proposer une véritable spécialisation et une organisation modulaire ouvrant des possibilités diversifiées de personnalisation, et de parcours pluridisciplinaires, continue d'être une priorité de la politique de formation. Elle est renforcée à l'aide d'outils supplémentaires (par exemple le déploiement d'« UCA OnLine » ou la création récente de parcours transversaux tels que celui dédié à l'intelligence artificielle (IA) dans le portail *Sciences*). En deuxième cycle, la réussite à différents appels à projets (ESPOIRS, EFELIA) permet de conforter une offre de personnalisation de parcours, articulée autour d'un choix de majeures/mineures et d'éléments transversaux encore enrichis.

Les priorités mises en avant au cours du dernier contrat, à savoir l'internationalisation (et les mobilités étudiantes) et l'alternance, sont désormais bien prises en compte au niveau des formations tout en apparaissant mieux structurées autour de directions centrales dédiées.

Plusieurs actions envisagées en réponse aux recommandations formulées par le Hcéres, parmi lesquelles la contractualisation de partenariats en faveur des formations, le cadrage de l'offre de langue étrangère, restent encore peu précises et nécessitent des mesures plus substantielles que celles envisagées par l'établissement.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

La trajectoire de l'établissement en matière de politique de formation, initiée par l'initiative d'excellence (IDEX) et confirmée par les réussites à d'autres Programmes d'investissements d'avenir (PIA 3), est lisible dans le projet de l'offre de formation du prochain contrat, mais la mise en œuvre de ses dispositifs reste peu effective.

La politique de formation d'UCA confirme l'objectif général de proposer une offre de formation en adéquation avec les nouvelles compétences et les métiers d'avenir en favorisant l'acquisition de compétences transversales et l'ouverture d'UE professionnalisantes. Il est cependant essentiel que ce nouveau contrat permette à l'ensemble des acteurs de mieux s'approprier la politique ambitieuse de l'établissement, et de s'engager pleinement dans la mise en œuvre des dispositifs variés disponibles ou en cours d'élaboration. Il s'agit d'achever la mise en place et le suivi de la diversification des parcours étudiants et de leur modularité. L'établissement propose ainsi, dans ses notes stratégiques, un phasage visant à mieux intégrer l'approche par compétences, à mieux suivre les étudiants dans la diversité de leur parcours, et à mieux exploiter la modularité des formations pour proposer des parcours bi- ou multidisciplinaires. Ces propositions se déclinent sous la forme de mentions pluridisciplinaires (licence *Sciences et Humanités*, licence *Sciences et technologies*), de parcours bi-disciplinaires (parcours bilingue en licence *Droit*, parcours *Langues étrangères appliquées au droit en LEA*) ou de doubles licences (bi-licence *Sociologie – Sciences économiques* par exemple).

Le support des EUR se révèle déterminant dans cette entreprise : bibliothèque de cours transversaux appelée « Switch » portée par l'EUR Odyssée grâce au projet ESPOIR ; mise en place d'UE transversales et interdisciplinaires dans le cadre du projet QuantTEdu-France auquel participent les EUR Spectrum et DS4H ; architecture unifiée des mentions de master rattachées à l'EUR CREATES (cinq UE par semestre plus une mineure, dont une commune à la mention et une hors-mention).

La formation aux enjeux de l'intelligence artificielle (IA) et aux défis environnementaux a été particulièrement prise en compte dans quelques mentions de Licence (licence *Sociologie*, licence *Sciences et technologies* rayonnant sur l'ensemble du portail *Sciences*), dans plusieurs mentions de master (*Informatique ; Ingénierie de la santé ; Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises*), ainsi que dans le MSc *Sciences des données et intelligence artificielle*. Si rien n'assure encore que tous les étudiants soient formés à l'IA, conformément à l'objectif affiché par l'établissement, cette technologie est cependant davantage intégrée dans l'offre de formation, en licence mais aussi en master, puisque plusieurs formations intègrent des parcours spécifiques (MSc *Sciences des données et IA ; master Informatique*) ou proposent une initiation via des UE transversales. Quant à la sensibilisation aux enjeux du développement durable, elle s'inscrit de manière plus visible dans l'offre de formation : des formations de master y sont entièrement consacrées, certaines l'affichant aussi clairement dans leur intitulé (master *Management public : Digital et développement durable* ou encore le parcours *Economics of Innovation for Sustainable Development* du master *Innovation, entreprise et société* ou le parcours *Sustainable and Fine Chemistry* du master *Chimie moléculaire*) et d'autres pas (master *Information et médiation scientifique et technique*). Les enseignements sur ce thème sont également mieux insérés dans les projets de maquettes (*Chimie verte ; RSE et finance durable et responsable ; Droit de l'environnement*).

Une plus forte cohérence entre les cycles est également mise en œuvre, surtout entre le 1^{er} et le 2^e cycle, le lien entre le 2^e et le 3^e cycle étant moins développé dans le projet. Pour ce qui est du continuum licence-master, la réorganisation des mentions de master insiste sur la clarification (master *Philosophie*, master *Science politique*) et la complémentarité (master *Humanités et industries créatives ; master Informatique ; master Ville et environnements urbains*) apportées par la redéfinition des intitulés et du périmètre de ces formations. Ce continuum licence-master doit toutefois être clarifié et consolidé pour la formation *Sciences du langage*.

Le projet expose plusieurs ambitions pour l'ouverture internationale de l'offre de formation mais leur impact objectif au niveau des mentions est difficile à évaluer.

La Direction du développement international et Europe (DDIE) UCA dont s'est dotée UCA fin 2022 devrait aider au développement des formations internationales et au soutien des mobilités. Les opportunités offertes par l'alliance européenne *Ulysseus* sont davantage prises en compte dans les formations à des niveaux de développement qui restent variables. Certaines formations de master ont déjà intégré les partenaires de l'alliance dans les programmes de mobilité (master *Chimie moléculaire*), d'autres l'envisagent seulement (MSc *Gestion des risques environnementaux*) ou présentent des projets en cours de déploiement (master *Langues, littératures et civilisations étrangères*). On peut noter que les échanges concernent deux des membres de

l'alliance (Gênes et Séville), mais les relations avec les autres universités partenaires restent peu tangibles au niveau des formations. En outre, ces projets demeurent limités à quelques disciplines (astrophysique – master *Physique fondamentale et applications*) ou ne sont pas encore intégrés dans les formations de l'établissement (licence et master STAPS-APAS). Au-delà de l'Alliance *Ulysseus*, les nouveaux partenariats internationaux évoqués sont nombreux, mais ils ne sont pas tous conclus : certains sont actés (master *Humanités et industries créatives* ; master *Innovation, entreprise et société* ; master *MIAGE*) et d'autres encore à l'état de projet (LP *Guide Conférencier*, LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, master *Droit des affaires*, master *Économie*, master *Français langue étrangère*, master *Marketing, vente*, master *Philosophie*, master *Psychologie ; psychopathologie clinique psychanalytique*). Le comité s'étonne et regrette que certaines formations de master, notamment dans le domaine DEG, indiquent encore que les perspectives internationales sont peu compatibles avec leurs objectifs pédagogiques alors qu'ils doivent être, par la nature de leur discipline, résolument ouverts à l'international (master *Science politique*) ou d'insertion professionnelle de leurs diplômés (master *ALED*). Si ce dernier motif rend l'ouverture internationale pour une formation comme le master *Droit notarial* moins évidente à mettre en place, elle reste tout de même pertinente dans ce domaine.

Une politique d'appels à projets (financement des campus miroirs) et l'octroi de bourses d'aide à la mobilité par les EUR complètent les dispositifs soutenant l'ouverture internationale des formations, en 1^{er} et en 2^e cycle : l'EUR Life octroie quatre bourses annuelles pour la réalisation de stages à l'étranger bénéficiant aux masters qui lui sont rattachés, l'EUR Spectrum octroie des bourses d'excellence de mobilité entrante de six mois aux étudiants étrangers. Les mesures spécifiquement destinées aux formations du 1^{er} cycle au sein des EUR sont moins visibles dans le projet mais pour citer un exemple, la licence *Droit* confirme ses partenariats avec l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni et la création d'un parcours bilingue dont l'ouverture est annoncée en septembre 2023 au sein de l'EUR *Droit, sciences politiques et management*.

L'adossement à la recherche est lié au rôle déterminant des EUR pour les formations du 1^{er} et du 2^e cycle mais cet adossement n'est pas revendiqué ni proposé pour toutes les formations visant une insertion professionnelle immédiate. Un effort est initié dans le projet par une restructuration de mentions de master visant une immersion plus efficace dans le milieu de la recherche.

Les formations du 2^e cycle mettent en avant l'effort qui sera porté sur leur encadrement par des chercheurs et des enseignants-chercheurs (MSc *Science, conservation et valorisation des ressources marines* ; master *Neurosciences*), le développement d'enseignements méthodologiques propres à la recherche (master *ALED* ; master *Droit des affaires*) ou encore l'offre de stage en laboratoire pour immerger les étudiants au milieu de la recherche scientifique (master *Sciences et génie des matériaux*, *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales*), dans un esprit de continuité par rapport au précédent contrat. La faiblesse de l'adossement à la recherche justifie la restructuration de certains parcours (master *Droit des affaires*) ou le transfert d'un parcours d'une mention à une autre (master *Droit public*), alors que les mentions nouvelles ou remaniées visent expressément à rapprocher les formations de master des thématiques des unités de recherche auxquelles elles sont adossées (*Arts ; Sciences du langage ; Sciences sociales ; Ville et environnements urbains ; Information et médiation scientifique et technique ; Philosophie*).

Certaines licences professionnelles (LP *Métiers du tourisme*) ainsi que certaines mentions de master (master *Droit notarial*) ne dispensent toutefois qu'un volume faible d'enseignement d'initiation à la recherche, ce qui remet en question leur nature de formation universitaire et devrait être amélioré en suivant l'exemple d'autres formations visant une insertion professionnelle immédiate. Ainsi, plusieurs licences professionnelles développent des enseignements liés à la recherche (LP *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement* et BUT *Réseaux et télécommunications*), alors qu'elles accueillent un public d'alternants et de formation continue. C'est également le cas de la LP *Aménagement paysager*, proposée en contrat d'apprentissage ou en formation continue, dont le dossier très complet souligne l'engagement de la mention dans l'EUR Life, la présence de 40 % de chercheurs et d'enseignants-chercheurs spécialistes du biocontrôle et de la diversité des plantes dans l'équipe pédagogique et un partenariat avec l'Institut Sophia Agrobiotech (INRAE-UCA-CNRS).

UCA affiche un objectif ambitieux dans ses relations avec le monde socio-économique et la préparation à l'insertion professionnelle, mais toujours sans proposer une formalisation claire de ses partenariats en faveur des formations.

La prise en compte des besoins socio-économiques du territoire se manifeste principalement par des créations de mentions de diplôme et d'une instance de coordination (Direction des Relations Entreprises). En 1^{er} cycle, les LP et les BUT développent des relations suivies avec le monde socio-économique. La carence soulignée en bilan de la licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* reste néanmoins entière. Pour certaines licences générales, telle la mention *Sciences de la vie*, assez peu de réponses concrètes sont fournies pour améliorer la proportion de professionnels dans les mentions de licence où la professionnalisation se présente encore sous la forme d'UE transversales dédiées, dont UCA annonce toutefois l'amplification grâce au déploiement du dispositif « L@UCA ».

Dans le deuxième cycle, le projet met en avant cette priorité, quel que soit le domaine (*master Ingénierie de la Santé, parcours CADRE ou parcours Syndémie* conjoint avec le *master Économie ; master Management sectoriel ; master Droit privé et master Droit des affaires*, ou l'ouverture d'un parcours appréhendant la spécificité de la *silver économie*). Le déploiement de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux est également affiché comme une action conduite par la majorité des formations de master comme par les formations en santé (*Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée*).

Alors qu'UCA poursuit le développement de sa politique de déploiement de l'alternance notamment en 2^e cycle, un nombre plus important de mentions de master offre une possibilité de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (*master Électronique, énergie électrique, automatique ; master Management public ; master Sciences de la Terre et des planètes ; master Sciences sociales ; master Physique fondamentale et applications, master Tourisme*). Dans l'ensemble, les mentions de master font encore peu référence à la Direction des relations entreprises laissant supposer des relations nouées au cas par cas selon des modalités peu encadrées et mal définies.

Dans le domaine de la formation continue, l'offre des deux cycles reste globalement hétérogène. Cette offre devrait se compléter par une offre modulaire à distance, courte et certifiante sur des disciplines ciblées (*Droit, médecine, IA*) dont la flexibilité permettra de toucher un plus large public.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

UCA confirme son engagement à déployer l'approche par compétences (APC), à renforcer la flexibilisation des parcours étudiants (en particulier en 1^{er} cycle), et à mettre en œuvre des outils efficaces, tels que les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), les contrats pédagogiques de réussite (CPR), en appui de sa politique, mais on peine à en entrevoir l'appropriation par les équipes pédagogiques.

Les documents de cadrage fournis en annexes du projet éclairent la stratégie déployée, les objectifs visés et le calendrier de travail des équipes pédagogiques dans ce domaine. Ainsi, la dynamique engagée grâce au PIA NCU L@UCA va se poursuivre lors du prochain contrat. En s'appuyant sur le Centre d'accompagnement pédagogique (CAP), l'établissement va outiller et former les équipes pédagogiques pour la mise en place d'un e-portfolio de compétences (Karuta). Le CAP accompagne les enseignants à la création de SAÉ au sein des formations et se donne pour objectif de proposer au moins une SAÉ dans chaque formation de licence et de master proposée à UCA à l'horizon 2028. En réponse à la recommandation du Hcéres, UCA va mettre en place en licence le contrat pédagogique de réussite (CPR) à compter de la rentrée 2023-2024, en utilisant le logiciel ConPeRe faute d'avoir pu s'appuyer sur le nouveau système d'information Pégase de gestion des cursus des étudiants.

En ce qui concerne l'APC, si elle se déploie progressivement en premier cycle (avancée en licence *Droit*, en cours en licence *LEA*), en deuxième cycle, le dernier bilan montrait que de rares formations avaient amorcé la démarche. Pour le prochain contrat, l'établissement engage les formations à proposer *a minima* un référentiel de compétences et la contribution des UE à ce référentiel, ce qui ne correspond toutefois qu'à une phase préliminaire du déploiement d'une APC. Cet objectif est repris par la grande majorité des formations avec des réalisations concrètes en cours pour certaines (*master Histoire, civilisations et patrimoine ; master Humanités et industries créatives*) et plus abouties pour d'autres (DFASO, Diplôme d'État IPA, MSc Sciences, *conservation et valorisation des ressources marines, MSc Biocontrôle pour la santé des plantes, master Droit international et droit européen, master Économie – parcours Expertise économique, master Lettres*). Toutefois, la liberté laissée aux formations d'appliquer les orientations générales préconisées par l'établissement maintient une situation d'hétérogénéité dans le déploiement de l'APC. Au-delà des intentions remarquées pour la quasi-totalité des formations, la réalité de l'évolution de la démarche devra être accompagnée par UCA, conformément au calendrier annoncé, en privilégiant un dialogue continu avec les instances intermédiaires de pilotage de l'offre de formation des deux cycles, afin que des évolutions notables soient objectivées lors de la prochaine évaluation. L'établissement gagnerait également à élargir ses ambitions dans ce domaine pour structurer ses maquettes en blocs de compétences pensées comme des savoir-agir.

UCA mène une politique incitative pour diversifier ses méthodes pédagogiques et accompagne les équipes enseignantes dans l'appropriation des cours en mode hybride et en distanciel.

La volonté de l'établissement vise à soutenir les enseignants engagés dans la transformation pédagogique et plusieurs formations proposent une meilleure visibilité de leurs innovations pédagogiques dans leurs maquettes (cours *in situ*, clinique juridique, mise en situation pratique). Cependant, la politique d'innovation par le numérique demeure encore peu déployée même si, dans les formations du 1^{er} cycle, l'hybridation des modalités d'enseignement avec les outils numériques est en cours de déploiement, dans le but de faciliter la modularité et la diversité de l'offre des parcours. Mais certaines formations qui optent pour le renforcement de l'approche par projet demandent une implication présente forte des étudiants sur site, par exemple la mention *Arts du spectacle* ou le BUT *Information-communication*, garantissant une diversification pertinente des

modalités d'enseignement. En deuxième cycle, à part quelques formations (master *Neurosciences*, master *Lettres - parcours Lettres modernes : recherche et création*, master *Droit public - parcours Sécurité intérieure*) enseignées entièrement à distance (UCA OnLine), qui enrichissent le projet d'offre de formation, ces initiatives restent limitées.

Pour encourager l'internationalisation et la mobilité, UCA a enrichi ses dispositifs d'information et de préparation à la mobilité.

Sont ainsi mis en place des sessions d'information, un groupe MEETERS, des ambassadeurs, des modules de préparation à la mobilité et un accompagnement financier à la certification de langues ; ainsi qu'un accueil des étudiants internationaux (tutorat d'accompagnement) valorisés par des open-badges étudiants. Ces nouveaux dispositifs de soutien à la mobilité entrent dans le périmètre des missions de la nouvelle Direction du développement international et Europe (DDIE) créée en 2022 et dont l'action se traduit d'ores et déjà par une augmentation significative du nombre des mobilités. La politique d'internationalisation impulsée par UCA est bien prise en compte en deuxième cycle : plusieurs formations introduisent des enseignements disciplinaires en anglais (master *Arts* ; master *Information, communication*) voire créent des parcours entiers en anglais (master *Innovation, entreprise et société* ; master *Neurosciences*). À noter, l'optimisation de l'accueil et du suivi des étudiants des diplômes d'établissement conférant le grade de master (MSc) dorénavant délégués au MIO (MSc International Office). Le comité regrette qu'il n'existe toujours aucun cadrage d'établissement en matière d'enseignement des langues étrangères en deuxième cycle, maintenant une situation de disparité entre les formations. Mais le regroupement des antennes dispensant l'enseignement de langues pour spécialistes d'autres disciplines au sein d'un même département avec une perspective d'élaboration d'une politique commune traduit une volonté d'amélioration, restant encore à concrétiser.

La politique d'ouverture de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance est poursuivie et soutenue, notamment en 2^e cycle, par le déploiement de nouveaux outils et dispositifs favorisant l'alternance.

UCA s'appuie sur son service de formation continue et son CFA pour améliorer et développer l'accueil des publics alternants et des stagiaires. On dénombre 25 formations sur 53 ouvertes à l'alternance, exclusivement ou à côté de publics de formation initiale et de formation tout au long de la vie. Citons notamment dans le 1^{er} cycle, la création de la licence professionnelle (LP *Aménagement paysager*) qui sera proposée en apprentissage et en formation continue. Certaines mentions de licence générale qui demeurent réticentes au développement de l'alternance, proposent plutôt de déployer un dispositif favorisant la validation des acquis par blocs de compétences. C'est le cas de la licence *Sciences de la vie* dont certains des parcours (*AMP*, *Bio-informatique*) devraient expérimenter ce dispositif qui peut toutefois difficilement être considéré comme une alternative à l'alternance pour les formations qui s'y prêtent.

Dans le deuxième cycle, certaines formations répondent au cahier des charges de l'alternance et adaptent leurs volumes horaires (MSc *Biobanques et gestion des données complexes*, master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement (STVE) – parcours AGI*), et choisissent généralement une période d'alternance sur la semaine (master *STVE* également), mais d'autres, s'appuyant sur un bassin national d'entreprises, optent pour des périodes plus longues, mensuelles, voire bimensuelles (master *Physique fondamentale et applications*).

La totalité de l'offre de formation demeure par ailleurs accessible aux publics en reprise d'études, soit en accédant directement aux formations, soit en prenant en compte les acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE). Quelques mentions envisagent des adaptations pour les publics de formation continue (par exemple le master *Management – parcours Recherche et conseil en management* et le master *Management et administration des entreprises* proposés en cours du soir ; le master *Lettres* dont l'un des parcours peut être suivi entièrement à distance ; le master *Ville et environnements urbains : architecture*, décliné en modules courts ; le master *STAPS APAS* où cinq places sont réservées pour les publics de la formation continue et de la VAE).

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

UCA identifie les enjeux de l'information sur l'offre de formation, de l'accompagnement à la réussite et du pilotage par la donnée, mais développe insuffisamment les dispositifs nécessaires pour optimiser la performance de son offre de formation.

Le comité note favorablement que la plupart des mentions de licence et de master entendent développer l'information autour de leurs formations en s'appuyant sur la mise à jour du site de l'université et sur les réseaux sociaux. Le réseau des *alumni* est appelé à être mobilisé (LP *Cartographie, topographie et SIG*, master *Ville et environnements urbains*, master *Droit des affaires*, et l'ensemble des Msc). Cette action est coordonnée au sein

de l'établissement par la nouvelle Direction des entreprises qui organise et structure cette démarche autour d'une plateforme Link dédiée.

En premier cycle, plusieurs formations rendent compte de leur attractivité et évoquent des dispositifs d'information et de communication habituellement mis en œuvre par les établissements, complétés par des actions conduites avec le soutien des CFA et des réseaux professionnels pour celles qui disposent déjà de relations suivies avec les partenaires socio-économiques telles le BUT *Gestion des entreprises et des Administrations*, le BUT *Information-communication* et la licence *Information-communication*. Les outils de communication sur l'offre de formation évoqués dans les fiches-projets sont nombreux et diversifiés (salons, journées portes ouvertes, séquences d'immersion). Ces outils sont parfois mis en place en partenariat avec le rectorat et les établissements d'enseignement secondaire de la région, comme pour le CPES pour lequel l'information cible un objectif d'accueil de 40% d'étudiants boursiers.

Dans les deux cycles, l'aide à la réussite des étudiants est une préoccupation des équipes pédagogiques et de nouvelles adaptations sont mentionnées dans le projet de l'offre de formation. Des dispositifs de remise à niveau (parcours *Blue Manager* du MSc *Science, conservation et valorisation des ressources marines*, master *Chimie moléculaire*) ou des aménagements de maquettes (master *Chimie moléculaire*) en sont quelques exemples, tout comme la préparation aux ECN du DFASM dont les résultats classent la faculté de médecine de Nice parmi les meilleures en France.

Par ailleurs, plusieurs mentions de master, dont les dossiers d'autoévaluation du bilan indiquaient des données insuffisantes concernant le suivi de l'insertion professionnelle, s'engagent à développer ces données et leurs analyses avec précision dans le prochain contrat. Il apparaît toutefois toujours une divergence d'appréciation entre la gouvernance de l'université et les responsables des formations sur l'opportunité de doubler les enquêtes d'évaluation des services centraux de l'établissement par des enquêtes propres menées au niveau de chaque formation. Certaines mentions s'en remettent aux seuls services centraux conformément aux vœux de l'établissement non sans pointer les lacunes de l'actuel système (LP *Guide Conférencier* ; master *Management public* ; master *Mathématiques et applications*) alors même que les partisans de la seconde voie (MSc *Sciences des données et intelligence artificielle* ; MSc *Science, valorisation et conservation des ressources marines* ; MSc *Biocontrôle pour la santé des plantes* ; MSc *Biobanques et gestion des données complexes* ; master *Innovation, entreprise et société*) obtiennent des résultats plus précis et meilleurs en termes de retour. L'appui sur des données objectivables et comparables doit être pris en considération par les services dédiés en cohérence avec le projet d'UCA de créer un système d'information décisionnel (SID).

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

UCA développe une politique d'accompagnement de ses équipes pédagogiques et un cadrage de l'amélioration de l'offre de formation, mais sans s'assurer de la prise en compte réelle des dispositifs d'incitation déployés au sein des formations.

La politique de soutien à l'activité et à l'innovation pédagogique reste succinctement abordée dans le projet. Le comité apprécie la valorisation de nouvelles modalités pédagogiques ou de responsabilités par la reconnaissance d'heures, à travers une rénovation du référentiel des équivalences horaires. UCA s'engage ainsi à mieux reconnaître les activités pédagogiques, l'animation des formations et les formations en apprentissage, mais aucune précision n'est apportée concernant la formation à la pédagogie à l'exception de la formation obligatoire des nouveaux entrants. Par ailleurs, le projet ne donne aucune information sur la ventilation et la redistribution du budget annuel de 600 000 € dévolu au soutien des nouveaux projets pédagogiques.

Alertée sur la nécessité de corriger son processus d'amélioration continue, UCA entend y répondre par un suivi concrétisé de l'organisation des conseils de perfectionnement et de leurs décisions.

La définition de nouveaux indicateurs clés et leur mise à disposition pour les formations sera priorisée avec une équipe en charge de leur production consolidée. Ainsi, pour environ un tiers des formations du deuxième cycle, la mise en place ou la tenue récente de conseils de perfectionnement (par exemple pour le master *STAPS* et le master *Arts*) est déjà effective. On note cependant que certaines formations attendent un cadrage de l'établissement pour la mise en place de ces conseils (licence *LEA*, licence *LLCER*). La licence *Arts du spectacle* se dote à nouveau d'un conseil de perfectionnement alors qu'elle avait renoncé à ce dispositif au cours du contrat précédent. Cette généralisation des conseils de perfectionnement constitue un impératif des dispositifs d'amélioration continue. Un cadrage ferme de l'établissement est attendu dès le début de la prochaine année universitaire pour permettre leur généralisation. Plusieurs mentions de master annoncent une mise en place effective des conseils de perfectionnement dont la procédure de suivi des décisions doit être prise en compte pour assurer une amélioration régulière du pilotage pédagogique.

En matière d'évaluation des formations et des enseignements, il est envisagé une gestion efficace des questionnaires d'évaluation des enseignements afin d'en améliorer les résultats et l'analyse. Les pistes

d'amélioration annoncées lors de l'entretien avec la gouvernance (adhésion de la communauté par le dialogue avec les responsables de formation, notamment grâce à une enquête réalisée en leur nom plutôt que par la Maison de l'évaluation, une organisation concertée de sessions d'évaluations, un questionnaire co-construit avec les responsables de formations, des résultats présentés lors des conseils de perfectionnement et un procès-verbal de conseil qui conditionne des modifications de maquettes) sont à conforter et à généraliser à l'ensemble des formations. De plus, un retour de l'établissement aux étudiants sur la prise en compte de ces évaluations serait un levier supplémentaire pour améliorer les taux de réponses aux questionnaires.

Conclusion

Points forts

- Une politique réaffirmée, phasage à l'appui, en faveur de la mise en place de l'APC, de la flexibilisation et de la personnalisation des parcours via le développement de la pluridisciplinarité et des SAÉ.
- Une mise en place de directions structurantes en appui de l'ouverture internationale des formations (Direction du Développement International et Europe) et de leurs relations avec le milieu socio-économique (Direction des Relations Entreprises).
- Une intégration progressive des enjeux sociétaux dans les programmes de formation (intelligence artificielle, développement durable, photonique).

Points faibles

- Une appropriation toujours fragile par les équipes, dans différents domaines, de la politique de l'établissement en matière de formation.
- Une absence de procédures claires et de dispositifs de suivi pour accompagner les évolutions proposées : préparation à l'insertion professionnelle, aide à la réussite.
- Un adossement à la recherche encore peu formalisé notamment dans les formations visant une insertion professionnelle immédiate.
- Un manque d'ambition et une absence de cadrage de l'offre de langue et du déploiement de l'APC en deuxième cycle.

Recommandations

- Associer davantage les équipes pédagogiques à l'élaboration de la stratégie de formation de l'établissement.
- Mieux écouter et prendre en compte les avis des équipes pédagogiques.
- Améliorer les dispositifs d'initiation à la recherche dans les formations visant une insertion professionnelle immédiate.
- S'assurer de la mise en place des conseils de perfectionnement dans toutes les formations, et les associer à l'amélioration continue de celles-ci (suivi et analyse des résultats).
- Rendre visible et pérenniser les partenariats socio-économiques, poursuivre l'ouverture internationale, avec l'appui des directions concernées.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL		DNA	Diplôme national d'art, Option Art		Favorable
ALL	ALL	L	Arts du spectacle		Favorable
ALL	ALL/DEG/SHS	L	Humanités		Favorable
ALL	ALL	L	Information-communication		Favorable
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées (LEA)		Favorable
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)		Favorable
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable
ALL	ALL	L	Musicologie		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation		Favorable
DEG	DEG	L	Droit		Favorable

DEG	DEG	L	Économie et gestion		Favorable
DEG	DEG	LP	Commerce et distribution		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme et des loisirs		Favorable
Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMA)		Favorable
Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)		Favorable avec recommandation : – Veiller à ce que l'instance tenant lieu de conseil de perfectionnement possède une vision prospective de la formation et analyse les données de pilotage, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes du conseil.
Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)		Favorable
SHS	SHS	BUT	Carrières sociales		Favorable
SHS	SHS	BUT	Information-communication		Favorable avec recommandation : – Veiller à maintenir le positionnement de la formation dans le secteur info-communication.
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		Favorable avec recommandation : – Veiller à l'amélioration de la professionnalisation en confortant la place du stage.

SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
SHS	ALL	L	Philosophie		Favorable
SHS	SHS	L	Psychologie		Favorable
SHS	SHS	L	Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie		Favorable avec recommandation : – Pérenniser la mise en place du conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation		Création Favorable
SHS	SHS	L	Sciences du langage		Favorable
SHS	DEG/SHS/STS	L	Sciences et Humanités		Favorable
SHS	SHS	L	Sociologie		Favorable
SHS	SHS	LP	Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique		Favorable
SHS	SHS	LP	Guide conférencier		Favorable avec recommandation : – Veiller à améliorer le conventionnement avec les structures partenaires.
SHS	SHS	LP	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel		Défavorable – Objectifs pédagogiques insuffisamment définis ; – Faiblesse des liens avec le monde socio-économique ; – Équipe pédagogique réduite ; – Absence de conseil de perfectionnement.
STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle		Favorable

STS	STS	BUT	Informatique		Favorable
STS	STS	BUT	Qualité, logistique industrielle et organisation		Favorable avec recommandation : – Limiter la poursuite d'études.
STS	STS	BUT	Réseaux et télécommunications		Favorable
STS	STS	BUT	Sciences des données : exploration et modélisation statistique		Favorable avec recommandation : – Poursuivre la consolidation de la gouvernance et le pilotage de la formation.
STS	STS	L	Chimie		Favorable
STS	STS	L	Électronique, énergie électrique, automatique		Favorable
STS	STS	L	Informatique		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)		Favorable
STS	STS	L	Physique		Favorable
STS	STS	L	Sciences de la Terre		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la visibilité des parcours conduisant à cette mention au sein du portail Sciences et Technologies ; – Veiller à pérenniser le conseil de perfectionnement.
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable

STS	STS	L	Sciences et technologies		Favorable avec recommandation : – Articuler les travaux des conseils de perfectionnement des mentions composant le portail pour avoir aussi une vue d'ensemble sur ce dernier.
STS	STAPS	L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Activité physique adaptée – Santé		Favorable
STS	STAPS	L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Éducation et motricité		Favorable avec recommandation : – Poursuivre l'ouverture de la formation vers toutes les potentialités de sa professionnalisation (milieu éducatif au sens large).
STS	STAPS	L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Entraînement sportif		Favorable
STS	STAPS	L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Management du sport		Favorable
STS	STS	LP	Aménagement paysager : conception, gestion, entretien		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	LP	Bio-industries et biotechnologies		Favorable
STS	STS	LP	Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement		Favorable
STS	STS	LP	Gestion des structures sanitaires et sociales		Favorable

STS	STS	LP	Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux		Favorable
STS	STAPS	LP	Santé, vieillissement et activités physiques adaptées		Favorable avec recommandation : – Veiller à sécuriser le flux d'étudiants en développant l'attractivité de la formation.

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL		DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique, option Art		Favorable
ALL	ALL	M	Arts		Favorable avec recommandation : – Veiller à appuyer le processus d'amélioration continue des parcours sur des données quantifiées.
ALL	ALL	M	Français-langues étrangères		Favorable avec recommandations : – Veiller à pérenniser le conseil de perfectionnement ; – Veiller à bien intégrer une part suffisante d'enseignants-chercheurs dans les parcours.
ALL	ALL	M	Humanités et Industries créatives		Favorable
ALL	ALL	M	Information, communication		Favorable
ALL	ALL	M	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	M	Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandations : – Veiller à bien harmoniser les interactions entre les disciplines du parcours désormais unique ; – Veiller à la bonne installation du conseil de perfectionnement.

ALL	ALL	M	Lettres		Favorable
ALL	ALL	M	Sciences du langage		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à consolider l'équipe pédagogique en favorisant une bonne interactivité avec les mentions disciplinaires proches.
ALL	ALL	M	Traduction et interprétation		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Administration et liquidation d'entreprises en difficulté		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider le lien à la recherche ; – Veiller à renforcer l'aspect managérial de la formation.
DEG	DEG	M	Comptabilité-contrôle-audit		Favorable
DEG	DEG	M	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable
DEG	DEG	M	Droit des affaires		Favorable
DEG	DEG	M	Droit international et Droit Européen		Favorable
DEG	DEG	M	Droit notarial		Favorable avec recommandations : – Veiller à augmenter la part des enseignements de formation à la recherche ; – Renforcer les liens avec l'EUR de rattachement.

DEG	DEG	M	Droit privé		Favorable
DEG	DEG	M	Droit public		Favorable
DEG	DEG	M	Économie		Favorable
DEG	DEG	M	Économie des organisations		Favorable
DEG	DEG	M	Gestion de patrimoine		Favorable
DEG	DEG	M	Gestion des ressources Humaines		Favorable
DEG	DEG	M	Innovation, entreprises et sociétés		Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer le pilotage de la mention en miroir de celui des parcours.
DEG	DEG	M	Management		Favorable avec recommandation : – S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des deux parcours restants au sein de la mention.
DEG	DEG	M	Management administration et des entreprises		Favorable avec recommandation : – Rester vigilant sur le fonctionnement cohérent de la mention entièrement restructurée.
DEG	DEG	M	Management et commerce international		Favorable avec recommandation : – Renforcer le dispositif d'amélioration continue.
DEG	DEG	M	Management public		<i>Création</i> Favorable

DEG	DEG	M	Management sectoriel		Création Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer le dispositif d'amélioration continue.
DEG	DEG	M	Marketing, vente		Favorable
DEG	DEG	M	Monnaie, Banque, Finance, Assurance		Favorable
DEG	DEG	M	Science politique		Favorable
DEG	DEG	M	Tourisme		Favorable
Santé	Santé	Certificat (grade M)	Certificat de capacité d'Orthophoniste		Favorable
Santé	Santé	DFA (grade M)	DFASM (Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales)		Favorable avec recommandation : – Veiller à mettre en place un suivi précis des indicateurs de réussite aux nouvelles épreuves classantes.
Santé	Santé	DFA (grade M)	DFASO (Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques)		Favorable
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	DE IPA (Diplôme d'État d'Infirmière en pratique avancée)		Favorable
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	DE SF (Diplôme d'État de Sage-femme)		Favorable

SHS	Enseignement, Éducation, Formation	Diplôme d'établissement conférant grade Master	Smart-Ed Tech, Co-créativité et numérique pour l'innovation éducative		Favorable avec recommandations : – Veiller à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un conseil de perfectionnement (et de suivi) et asseoir le processus d'amélioration continue ; – Veiller à assurer un suivi de l'insertion des diplômés en tenant compte de la spécificité du diplôme (auto-entreprenariat).
SHS	SHS	M	Histoire, civilisation et patrimoine		Création Favorable
SHS	SHS	M	Philosophie		Création Favorable
SHS	SHS	M	Psychologie		Création Favorable
SHS	SHS	M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique		Favorable
SHS	SHS	M	Sciences cognitives		Favorable avec recommandation : – Veiller à pérenniser les dispositifs d'amélioration continue de la formation.
SHS	SHS	M	Sciences sociales		Favorable
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Biobanques et gestion des données complexes		Favorable
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Biocontrôle pour la santé des plantes		Favorable

STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Gestion des risques environnementaux		Favorable avec recommandation : – Veiller à poursuivre les actions visant à consolider les effectifs et diversifier les publics.
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Management de la filière arômes et parfums		Favorable
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Modélisation des systèmes neuronaux et cognitifs		Favorable
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Science, conservation et valorisation des ressources marines		Favorable
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade M)	Sciences des données et Intelligence artificielle		Favorable
STS	STS	M	Chimie moléculaire		Favorable
STS	STS	M	Électronique, énergie électrique, automatique		Favorable
STS	STS	M	Gestion de l'environnement		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer l'attractivité du parcours <i>Hydroprotech</i> et à étoffer ses effectifs ; – Veiller à renforcer le dispositif d'amélioration continue, notamment les enquêtes d'évaluation des enseignements.
STS	STS	M	Information et médiation scientifique et technique		<i>Création</i> Favorable

STS	STS	M	Informatique		Favorable
STS	STS	M	Ingénierie de la santé		Favorable
STS	STS	M	Mathématiques et applications		Favorable avec recommandation : – Veiller à consolider les protocoles de suivi de la réussite des étudiants et les enquêtes d'insertion professionnelles.
STS	STS	M	MIAGE-méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises		Favorable
STS	STS	M	Neurosciences		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	M	Physique fondamentale et applications		Réservé – Absence de visibilité sur la qualité du recrutement pour de nouveaux parcours en plus de parcours existants à l'attractivité déjà réduite.
STS	STS	M	Sciences de la terre et des planètes, Environnement		Favorable
STS	STS	M	Sciences du vivant		Favorable
STS	STS	M	Sciences et génie des matériaux		Favorable
STS	STS	M	Ville et environnement urbain		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à la mise en place effective de dispositifs d'amélioration continue opérationnels et pérennes (évaluation des enseignements par les étudiants et conseil de perfectionnement).

STS	STAPS	M	STAPS : Activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STAPS	M	STAPS : Entraînement et optimisation de la performance		Favorable avec recommandation : – Pérenniser et consolider le système d'amélioration continue en l'appuyant sur des données quantifiées.
STS	STAPS	M	STAPS : Management du sport		Favorable

Observations de l'établissement



Nice 19 Juillet 2023

Pr Jeanick BRISSWALTER

PRESIDENT

Grand Château
28, Avenue Valrose
BP 2135
06103 Nice Cedex 2

Té : 04 89 15 10 40
Mail : presidence@univ-cotedazur.fr

Madame la Directrice du département des formations du Hcéres

Nous tenons, en préambule, à remercier les comités pour le travail d'analyses réalisé et leurs remarques constructives.

L'établissement tient cependant à souligner une erreur manifeste d'appréciation dans le rapport qui n'a malheureusement pas été corrigée après l'audition. Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport page 7 : « Si rien n'assure encore que tous les étudiants soient formés à l'IA, conformément à l'objectif affiché par l'établissement,... », la mise en œuvre de la stratégie formation dans le cadre du CMA EFELIA est parfaitement préparée et formalisée. Cette stratégie sera déclinée au niveau de toutes les mentions de licence de l'établissement pour tous les étudiants au travers de compétences transversales ou de modules spécialisés, au niveau des BUT au travers de l'adaptation spécifique et au niveau master par des UE intégrées en obligatoire ou optionnel dans toutes nos mentions pour le prochain contrat.

Par ailleurs, si il peut être légitime de souligner « une appropriation toujours fragile par les équipes, dans différents domaines, de la politique de l'établissement en matière de formation. » Cela s'explique en grande partie par les nombreuses réformes vécues ces dernières années au sein de l'ESR ainsi que plus localement avec les transformations majeures qui ont accompagnées la création d'Université Côte d'Azur en 2020. La gouvernance reste très attentive à ce point et met en œuvre en ensemble de mesure pour y remédier comme par exemple la refonte de son intranet du personnel qui a valu à l'établissement le 1er prix ARCES (Association des Responsables de Communication de l'Enseignement Supérieur) dans la catégorie Communication interne.

Bien à vous,

Université Côte d'Azur
Le Président

Jeanick BRISSWALTER



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)